

**HISTORIQUE**

**DU**

**RÉGIMENT**

**DE**

**SAPEURS-POMPIERS DE LA**

**VILLE DE PARIS**

**DÉFENSE CONTRE LES INCENDIES AUX**

**DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE L'HISTOIRE**

# **LE RÉGIMENT PENDANT LA GUERRE 1914-1918**

## **HISTORIQUE**

### **DU**

## **RÉGIMENT DE SAPEURS-POMPIERS**

### **DE LA**

## **VILLE DE PARIS**

\*\*\*\*\*

Résumé succinct de la défense contre les incendies

aux différentes époques de l'histoire

~~~~X~~~~

### **PÉRIODE ROMANE JUSQU'À L'AN 395**

Sous le règne de l'empereur Auguste, Rome possédait un corps spécial de vigiles chargé de veiller à la sécurité des habitants et de parer aux dangers d'incendie. Le Corps, fractionné en sept cohortes avait un effectif de 600 veilleurs. Dès cette époque, le matériel se composait de seaux, d'échelles, de bâches, de crampons, de balais, d'éponges et de siphons.

### **MOYEN-AGE 395-1453**

Le service des vigiles inauguré par les Romains dans les provinces conquises tomba peu à peu en désuétude.

Sous le règne de Louis IX, en 1254, parut une ordonnance créant le Guet bourgeois ou Guet des métiers qui devait seconder le Guet royal et en cas d'incendie se joindre au Prévôt de Paris, chargé de diriger les secours. Une ordonnance de 1371 prescrivit « à toutes manières de gens, de quelque condition ou état qu'ils soient, de mettre un muid plein d'eau à leur huis, crainte du feu, sous peine de 10 sols d'amende. »

### **TEMPS MODERNE**

Vers la fin du XVe siècle les engins extincteurs commencèrent à paraître. Dans nombre de villes on fit usage de seringues en métal à manche de bois qui étaient alimentées par des réservoirs placés dans le comble des édifices.

Au XVIIe siècle **Jacques BESSON** imagina un extincteur à vis, grand récipient en forme de bouteille dont le col tourné vers l'incendie faisait office de lance et où l'eau introduite par un entonnoir était refoulée par une grande vis qu'on tournait à l'arrière avec une manivelle. Les années qui suivirent furent signalées par de nombreux perfectionnements, les engins devinrent plus efficaces, plus maniables et vers la fin du XVIIIe siècle on eut des pompes légères, assez semblables dans leur ensemble à celles qui sont aujourd'hui en usage.

Le service fut réorganisé à Paris, sur des bases nouvelles. Une ordonnance du Lieutenant de Police **LA REYNIE**, en date du 7 mars 1670, puis un arrêt du Parlement du 19 février 1691, prescrivit à tous les maîtres maçons, couvreurs et charpentiers de la Capitale, de donner leur adresse aux Commissaires des quartiers « afin qu'ils fussent requis ainsi que leurs compagnons, en cas d'incendie, et pussent se rendre où il serait nécessaire, afin de travailler à découvrir, à détacher, couper et abattre, ainsi qu'il serait le plus expédient ». Les Conseillers de la Ville, les quarteniers, les échevins, les dizeniers, les notables, durent de leur côté avoir chez eux, en dépôt, des crocs, des seaux, des cordes, des échelles, pour les mettre au premier signal à la disposition des habitants et des amendes furent édictées contre ceux qui ne tiendraient pas en bon état leurs puits et puisards ainsi que tous les engins de puisage. Les résultats ne répondirent pas à l'attente ; l'organisation manqua de direction et de cohésion ; chacun agit un peu à sa guise et, au cours des manœuvres, des pertes de temps considérables, s'ajoutèrent au désordre et à la confusion.

En 1699, **DUMOURIER du PÉRIER** entreprit de remédier à la situation ; il se fit accorder par privilège royal la construction et la fourniture exclusive, durant trente années, d'un modèle nouveau de pompes, munies d'un long boyau de cuir, les pompes **VAN DER HEYDE** qu'il avait vu fonctionner en Hollande et en Allemagne. Moyennant 20.000 livres par an, il se chargea avec ses seuls ouvriers d'en assurer le service. Paris fut successivement doté de douze, vingt, puis trente de ces pompes. En 1712, **du PERRIER** fut nommé Directeur des pompes, et en 1722, une Compagnie régulière de 60 gardes-pompes fut constituée sous son commandement, compagnie qu'on peut considérer comme le noyau du Corps actuel des Sapeurs-Pompiers. Les gardes recevaient 100 livres par an et avaient un uniforme, calotte de feutre recouverte d'un tissu de fil de fer, habit court bleu de roi, boutons blancs, cols et parements jaunes. Ils devaient être instruits au maniement des pompes et inspectés tous les mois.

La Ville possédait d'ailleurs, outre les pompes de **du PERRIER**, qui dépendaient ainsi que leur Directeur de la Lieutenance générale de Police, plusieurs autres pompes d'anciens modèles, placées sous les ordres directs du Prévôt des marchands. D'autre part, les gardes françaises et les gardés suisses commencèrent vers la même époque, à être requises, dans les circonstances graves, pour le service des pompes.

En 1760, sous le commandement **de MORAT**, le nombre des gardes pompes fut porté à 80. Six corps de garde furent créés et l'uniforme modifié : casque en cuivre, habit bleu à collet de velours noir et à boutons de cuivre, épaulettes jaunes. En 1770, l'effectif fut augmenté : 146 hommes payés et 14 surnuméraires répartis en 16 corps de garde. En 1785, il s'élevait à 221 hommes, et en 1789, à 254 hommes avec 56 pompes et 242 tonneaux. La composition de la Compagnie à cette dernière date était la suivante : 1 officier commandant, 1 lieutenant, 2 sous-lieutenants, 3 adjudants, 27 brigadiers et 27 sous-brigadiers, 28 appointés, 174 gardes. Le

nombre des corps de garde était de 27, celui des dépôts de pompes de 15, celui des dépôts de tonneaux de 13. De plus, les administrations théâtrales se trouvaient tenues, depuis l'incendie de la salle de l'Opéra où 21 personnes avaient péri (1781), d'entretenir, à leurs frais pendant les représentations, un certain nombre de gardes pompes.

Bien commandé, remarquablement entraîné et très discipliné, le corps des gardes pompes de l'ancien régime était cité en exemple à l'étranger et le recueil des ordonnances concernant l'incendie à Paris était le modèle dont venaient s'inspirer les administrateurs des capitales de l'Europe. La semence jetée par **du PERRIER** avait germé et les principes qu'il avait posés régirent pendant plus de deux siècles l'organisation des secours contre l'incendie.

## PÉRIODE CONTEMPORAINE

Pendant la Révolution, un décret du 20 avril 1793 mit au concours la place d'officier commandant et une réorganisation suivit de près (loi du 9 ventôse an III) qui porta le Corps à l'effectif de 370 hommes répartis en 3 compagnies, et le plaça, pour l'inspection, sous les ordres du Ministre de la guerre. Il fut pourvu d'un drapeau et caserné aux frais de la Ville à partir du 6 juillet 1801. Il eut en outre un cadre complémentaire d'élèves et de surnuméraires. Il était recruté parmi les ouvriers du bâtiment.

Cette réorganisation ne donna pas de bons résultats. Mal commandés, mal choisis, peu disciplinés, les gardes pompes perdirent leurs anciennes traditions et leur instruction professionnelle fut très négligée. Néanmoins, les choses restèrent en l'état jusqu'au terrible incendie qui éclata le 2 juillet 1810, à l'hôtel du prince **de SCHWARTZEMBERG** pendant les fêtes du mariage de l'Empereur. Les pompiers furent rendus responsables de la gravité du désastre, leur commandant fut destitué et un décret du 18 septembre 1811 institua, sur les bases qui subsistent encore, le Corps des Sapeurs-Pompiers de la Ville de Paris.

Le nouveau Corps était constitué par un bataillon à 4 compagnies comptant au total : 13 officiers et 503 hommes de troupe. Armé du fusil à baïonnette et soumis aux lois militaires, il devait concourir, sous les ordres du Ministre de l'Intérieur et du Préfet de police, au service de police et de sûreté publique. Les officiers étaient nommés par décret et les sapeurs recrutés tant par engagements volontaires que dans les régiments d'infanterie. La solde et l'entretien demeuraient à la charge de la Ville. Enfin, l'ordonnance du 7 novembre 1821, militarisa complètement le Bataillon de Sapeurs-Pompiers de la Ville de Paris, en le faisant entrer dans l'effectif de l'armée.

Quelques modifications de détail furent apportées au Bataillon de Sapeurs-Pompiers jusqu'en 1848. L'ordonnance du 28 août 1822 fixe l'administration du corps ; celle du 10 septembre 1824 confère aux Officiers la retraite du grade supérieur, après 10 ans de services dans le grade réel ; l'ordonnance du 20 janvier 1832, ajoute un quatrième officier à chacune des quatre compagnies du Corps ; celle du 11 mai 1833, crée de nouveaux emplois ; celle du 7 février 1830 prévoit : « en cas d'insuffisance du nombre des volontaires, des engagés et des rengagés, le Corps serait complété chaque année par des jeunes soldats de la nouvelle levée et dont la taille sera de 1 mètre 625 au moins » ; celle du 15 octobre 1840 accroît d'une cinquième compagnie l'effectif du Bataillon ; enfin l'ordonnance du 23 septembre 1841 assimile entièrement le Bataillon aux autres Corps de l'armée au point de vue de l'administration et du contrôle. Cinq casernes furent successivement affectées au logement des militaires du Bataillon : Ancien bâtiment des Capucines, rue de la Paix, en 1813 ; l'ancienne demeure de **Gabrielle d'ESTREES**, rue Culture Sainte-Catherine et un bâtiment rue du Vieux-Colombier, en 1814 ; un immeuble du faubourg

Saint-Martin, en 1832, et l'ancien couvent des Bernardins, en 1830. D'importantes améliorations furent réalisées vers la même époque, dans le matériel.

La révolution de 1848, fut l'occasion dans le Bataillon de troubles graves. Leur Commandant ayant démissionné, les sapeurs élirent un nouveau chef, qui fut agréé par le Gouvernement provisoire. Après les journées de juin, les fusils furent retirés aux sapeurs. Le 27 avril 1850 un décret licencia le Bataillon qu'un second décret, du même jour, reforma en lui rendant, avec ses armes, son ancien chef, et en dispersant dans l'armée les éléments suspects. Le nouveau Corps fut placé sous l'autorité du Ministre de la guerre, pour le recrutement, le commandement militaire, la discipline, l'avancement, l'administration et le contrôle. La dépense d'entretien resta à la charge de la Ville de Paris.

Le 10 février 1855, une sixième Compagnie était créée et, par décret du 20 février suivant, une septième Compagnie spéciale, dite Compagnie expéditionnaire était détachée à l'armée d'Orient pendant la guerre de Crimée. Portée à 200 hommes et 4 officiers le 1<sup>er</sup> décembre 1855, cette Compagnie fut, à son retour, incorporée au Bataillon de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Les décrets du 9 mai 1858, du 9 février 1859 et du 7 décembre 1859, portèrent à 10 Compagnies l'effectif du Bataillon qui devait toujours être commandé par un Colonel ou Lieutenant-Colonel. Ces augmentations successives nécessitées par les agrandissements de la Ville de Paris, en 1860, furent bientôt insuffisantes. Le décret du 5 décembre 1866 transforma le Bataillon de Sapeurs-Pompiers de Paris en un Régiment à deux bataillons de six Compagnies chacun et porta son effectif à 50 officiers et 1498 hommes de troupe. Quelque temps après le drapeau fut remis solennellement au Régiment par le Maréchal **CANROBERT**, sur l'esplanade des Invalides. Un décret du 20 juillet 1878 augmenta de 12 sous-officiers et 180 sapeurs l'effectif devenu insuffisant pour assurer les services de garde fournis par le Régiment dans les théâtres et les établissements publics dont le nombre s'accroissait sans cesse.

Tandis que l'organisation générale du corps des Sapeurs-Pompiers et sa composition évoluaient sous la pression des nécessités, le matériel d'incendie se perfectionnait. Des pompes à vapeurs mises à l'étude dès 1867, sont adoptées à partir de 1871. Des bouches d'eau spéciales sont installées sur la voie publique. Des chariots attelés portant du matériel de réserve viennent renforcer les attaques dans les grands feux et en 1884 chaque caserne possède un départ attelé emportant rapidement sur les lieux du sinistre, matériel et personnel.

En 1887, au moment, où des conceptions nouvelles de la lutte contre l'incendie entraînent une réorganisation complète du Corps, sa composition était la suivante ;

2 bataillons à 6 compagnies.

Officiers : 51

Hommes de troupe 1693

Cet effectif était réparti en 12 casernes.

Dans chaque caserne le service de garde comprenait :

1° Un détachement, commandé par un officier, composé de 3 sous-officiers, 3 caporaux, 8 sapeurs, dont 1 conducteur, 1 clairon, avec le matériel suivant :

Une pompe à bras ;

Deux dévidoirs à bras contenant 200 mètres de tuyaux.

Un matériel de réserve et de sauvetage.

Ce personnel et ce matériel transportés par un chariot attelé de 2 chevaux constituaient le premier départ.

2° Une réserve dont le rôle était de soutenir soit le premier départ lorsque le feu était très violent, soit les casernes voisines. Son matériel comportait : Une pompe à bras.

2 dévidoirs à bras de 200 mètres de tuyaux chacun.

L'armement de chaque caserne était complété par une grande échelle trainée à bras ou transportée sur chariot, un ventilateur et des lampes de sûreté.

La défense de Paris était en outre complétée par 11 postes de pompes à vapeur et voitures à tuyaux.

14 postes de pompes à bras.

85 postes vigies.

36 postes mixtes.

26 postes dans les théâtres ou les établissements publics.

Un réseau d'avertisseurs publics était en voie d'exécution.

Toutefois, ce personnel et ce matériel, qui constituaient un total imposant, n'étaient pas rationnellement utilisés. Si l'augmentation régulière du nombre des bouches d'incendie sous pression avait conduit à remplacer les pompes à bras par des dévidoirs exigeant moins de personnel, les postes vigie à un seul homme et les postes de pompes à vapeur avaient été multipliés. Cette dispersion du personnel alourdissait considérablement et sans utilité le service du Régiment.

Dans la majorité des cas ces petits postes étaient incapables d'opérer seuls et devaient faire appel aux casernes. Il en résultait des retards, des atermoiements dans la reconnaissance et l'attaque des feux à leur début, dont les conséquences étaient désastreuses. De plus, le service dans les petits postes soumettait les sapeurs isolés à des sollicitations auxquels ils résistaient de moins en moins. La loi du 15 juillet 1889 en réduisant de 5 à 3 ans la durée du service militaire avait privé la troupe des éléments expérimentés et mûris, d'un moral assuré.

Il était urgent de réformer ce système d'utilisation des moyens de lutte contre l'incendie. Le projet consistait à porter le nombre des périmètres de 12 à 24 ; à assurer la sécurité de chaque périmètre par un centre de secours autonome, caserne ou poste ; à munir chaque centre de secours, d'un premier départ comprenant, le matériel nécessaire à la première alerte dans la majorité des cas, d'un deuxième départ pour renforcer le premier ou répondre à un autre appel ; à installer des avertisseurs automatiques au nombre de 25 environ par périmètre, afin de transmettre sans retard les appels de-feu à chaque centre de secours.

Mais au moment de présenter ce projet à l'approbation des autorités diverses auxquelles le Régiment était soumis, on s'aperçut des inconvénients de la procédure suivie jusqu'à cette époque. En dépit de la courtoisie et de la complaisance des personnes, le jeu des relations entre les administrations civiles et le commandement militaire se ressentait des différences entre les mécanismes, des divergences des points de vue et par-dessus tout de l'absence de tout contact. La moindre proposition s'éternisait à passer de bureau compétent à bureau intéressé ; remontait à sa source à chaque échelon gravi, sous couleur d'éclaircissement ; s'obscurcissait sous la multiplication des avis et, quand on parvenait à un accord, apparaissait dénaturée, vieillie, périmée.

C'est pour supprimer l'action retardatrice et meurtrière des paperasses que fut fondé, par décret du 10 mai 1887, le Comité de perfectionnement du Régiment de Sapeurs-Pompiers.

Placé sous la présidence du Préfet de police et la vice-présidence du Général commandant la Place de Paris, il se composait de représentants du Régiment (le Colonel, le Lieutenant-Colonel, le Chef du service technique, le Major, le Trésorier, le Capitaine d'habillement, un Chef de Bataillon), 14 Conseillers municipaux, dont le Rapporteur du budget spécial des Sapeurs-Pompiers, 3 fonctionnaires de la Préfecture de police et un de la Préfecture de la Seine, membres.

Il avait pour mission d'étudier les perfectionnements de toutes sortes à introduire dans la constitution, l'administration, le fonctionnement, le personnel ou le matériel du Régiment de Sapeurs-Pompiers. Il préside toujours aux destinées du Corps. Il ne s'est rien fait d'important depuis qu'il existe qui n'ait été soumis à son approbation. Et rien de ce qu'il avait approuvé n'a été rejeté soit par le Conseil municipal, soit par le Ministère de la guerre.

La nouvelle organisation ayant été adoptée en principe le 28 février 1889, l'exécution du programme a été poursuivie par la création des postes centraux et la reconstruction des casernes dont la plupart ne répondaient plus aux exigences du nouveau service.

La surface de Paris a été divisée en 24 zones de protection dont l'étendue est, pour chacune, inversement proportionnée à la densité de la population. Chaque zone, appelée aujourd'hui secteur, possède un centre de secours auquel aboutissent des avertisseurs téléphoniques (20 à 25 environ par réseau) pourvu d'un parc technique de quatre voitures (fourgon, grande échelle, fourgon auxiliaire, pompe à vapeur). Douze centres de secours sont constitués par les casernes où se fait l'instruction, douze autres par des postes centraux, uniquement construits en vue de l'incendie.

Le personnel du poste central est fourni par la Compagnie logée dans la caserne, dont l'effectif assure ainsi la protection de deux périmètres. La garde de chaque centre de secours comprend : Un chef de piquet, officier ou adjudant, trois sous-officiers, vingt-six caporaux ou sapeurs. En cas d'appel, le centre de secours qui reçoit l'avertissement fait partir immédiatement une ou deux voitures et prévient aussitôt le centre de secours le plus rapproché du sinistre. Les principes tactiques essentiels de l'action propre et de la collaboration des centres de secours sont les suivants : s'entraider mutuellement. Ne se dégarnir, en principe, que de la moitié de son matériel pour un même feu. Affecter spécialement le fourgon et l'échelle à la défense du secteur du centre de secours. Ces deux voitures arrivent toujours les premières et sont renforcées dès le début par le fourgon auxiliaire et la pompe à vapeur du centre de secours prévenu. Exceptionnellement et tout en prévenant le centre de secours voisin les quatre voitures sortent



immédiatement lorsque le centre de secours auquel elles appartiennent est appelé, pour grand feu dans le secteur ; les autres renforts nécessaires sont prélevés sur les centres voisins et sont envoyés par le Quartier central. Ainsi Les voitures appelées dès le début d'un sinistre vont à la rencontre l'une de l'autre et quatre grosses lances ou huit petites peuvent être établies, soit directement sur les bouches à haute pression, soit par moitié sur les bouches et sur la pompe à vapeur. Dans chaque centre de secours, le premier départ emporte, un ventilateur, un casque respiratoire avec compresseur et une chèvre quand il s'agit d'exécuter des sauvetages dans les puits, fosses, etc.

En récompense des services rendus au cours des sinistres, Monsieur le Ministre de la Guerre demanda à Monsieur le Président de la République, la croix de la Légion d'Honneur pour le drapeau du Régiment, le 11 Juillet 1902, dans les termes élogieux ci-après :

Monsieur le Président,

*Pour reconnaître les actes de courage et de dévouement et les services que rend en toutes circonstances le régiment de Sapeurs-Pompiers de Paris, j'ai l'honneur de vous proposer de conférer au drapeau du Régiment, les insignes de la Légion d'Honneur.*

*Cette récompense serait accueillie avec satisfaction par la population parisienne et provoquerait, j'en suis certain, un légitime orgueil chez tout les Sapeurs-Pompiers de France*

*Si vous approuvez cette proposition, je vous prierai de vouloir bien revêtir de votre signature le présent rapport.*

Le Ministre de la Guerre :  
Signé : Général ANDRÉ.

Approuvé.  
Le Président de la République :  
Signé : Emile LOUBET.

En 1904, un service spécial dit de protection a été annexé au service d'incendie. Il a pour objet de limiter les dégâts causés par l'eau dans les incendies. Il est assuré par six équipes installées dans six casernes différentes. Chaque équipe composée d'un sous-officier, 2 caporaux et 4 sapeurs dispose d'un fourgon attelé transportant des collecteurs, tuyaux d'écoulement, couvertures, bâches, sciure de bois, etc. En outre, le premier départ emporte un matériel sommaire de protection utilisé dans les feux de faible importance. L'effectif du Corps augmenté de 100 hommes pour la constitution de ce nouveau service, s'élève à cette date à 52 officiers et 1803 hommes de troupe.

En 1897, commencèrent les essais de traction automobile : un camion de protection, des fourgons électriques, des pompes automobiles électriques et à vapeur furent successivement mis en service et abandonnés. En 1906, les études aboutirent à la construction et à la mise en service, à titre d'essai d'un fourgon-pompe automobile à pétrole et d'une échelle automobile à manœuvre mécanique. Ce fourgon-pompe pouvait transporter le matériel nécessaire à l'attaques des feux et aux sauvetages. Sa pompe débitait 120 mètres cubes à l'heure et permettait la mise en manœuvre de six petites lances. Les résultats ayant été satisfaisants, la substitution de la



traction automobile à la traction animale ou électrique fut décidée en 1908. Le projet adopté par le Conseil municipal envisageait la construction de 72 voitures.

27 autos-pompes type premier secours.

32 fourgons-pompes.

27 grandes échelles avec porteurs automobiles.

7 fourgons-automobiles.

furent successivement construits.

Les caractéristiques de ces différentes voitures sont les suivantes :

L'engin de premier secours possède un moteur de 20 HP, il transporte 6 hommes, une tonne de 400 litres d'eau où s'alimente une pompe centrifuge actionnée par le moteur lui-même et 300 mètres de tuyaux. Cette voiture permet un départ rapide, une attaque instantanée du feu, et par suite, l'extinction de tous les incendies de faible importance sans nécessiter d'autre secours.

Le fourgon-pompe d'une force de 45-60 HP, porte 15 hommes, trois dévidoirs à bobines avec 600 mètres de gros tuyaux, un appareil respiratoire, un compresseur d'air, un matériel de sauvetage, un ventilateur. Cette voiture est munie d'une pompe centrifuge multicellulaire à haute pression pouvant débiter 2,000 à 2.500 litres à la minute.

La grande échelle peut atteindre une hauteur de 20 mètres et transporte le matériel nécessaire pour faire un établissement.

En 1914, à la veille de la guerre, la transformation était complète ; chaque centre de secours, caserne ou poste, était pourvu en principe d'un parc technique de 3 voitures automobiles : premier secours, fourgon pompe, grande échelle ; cinq stations de la périphérie étaient dotées d'un deuxième fourgon pompe employé en renfort dans Paris et pour porter secours en banlieue.

Quatre stations possédaient un matériel d'étalement chargé sur deux fourgons et destiné à être utilisé dans les éboulements, effondrements, etc...

Six casernes avaient en outre un fourgon, automobile de protection.

En principe, le personnel de garde de chaque centre de secours comprenait : 1 chef de garde (officier ou adjudant), 3 sous-officiers et 21 caporaux ou sapeurs. Le fonctionnement du service était le suivant : De jour, à tout appel de feu sans indication le premier secours part en 22 secondes et se transporte sur le lieu du sinistre ; si la gravité du feu le-comporte, il est rejoint par le fourgon pompe et l'échelle et est en outre renforcé sur l'ordre du quartier central par les fourgons pompes des centres de secours voisins et les voitures de protection nécessaires.

A tout appel de feu avec indication, et à tout appel du feu la nuit correspond le départ des voitures en nombre proportionné à l'importance probable du sinistre.

-----oOo-----

## LE REGIMENT PENDANT LA GUERRE

-----oOo-----

Le 4 août 1914, l'effectif du Corps grossi par l'arrivée de réservistes était de :

50 officiers  
202 sous-officiers  
1910 hommes.

En raison de son double caractère militaire et professionnel, le Régiment allait avoir pendant la guerre une double mission ; il était à la disposition des autorités militaires pour participer directement ou non aux opérations militaires ; il devait aussi assurer la défense de Paris contre l'incendie.

Dès le début, un grand nombre d'officiers, chargés de missions temporaires spéciales, prévues dès le temps de paix pour la période de mobilisation rejoignaient le poste qui leur avait été assigné : le 3 août, les Médecins du Corps faisant partie de l'armée active étaient remplacés par des médecins de la réserve et de la territoriale. Un poste de la 10<sup>e</sup> Compagnie composé de 10 hommes commandés par un sergent était désigné pour surveiller la ligne téléphonique entre Roissy-en-France et Mesnil-Amelot. Le 4 août, les postes de gare fournis par la Garde Républicaine étaient remplacés par le Régiment qui détachait pour ce service 4 adjudants et 354 hommes. Divers petits postes protégeaient les établissements militaires importants, manutentions, parcs à fourrages, ateliers de l'intendance, etc... Le 10 août, le Colonel adressait au Ministre une lettre dans laquelle il faisait ressortir que les charges d'incendie étaient moins lourdes qu'en temps normal par suite de la fermeture des théâtres, la suppression des permissions et la participation au service de tous les hommes du Corps dont aucun n'était à instruire. L'effectif du Corps porté à 2114 hommes par l'arrivée des réservistes, excédant de beaucoup les besoins, il proposait de former avec les disponibilités un bataillon de marche de 800 hommes répartis entre quatre Compagnies dont l'encadrement en Officiers et sous-officiers seraient également tiré du Régiment.

Ces propositions ne furent pas agréées, le Gouverneur militaire de Paris décida que toutes les forces disponibles du Régiment de Sapeurs-Pompiers resteraient à sa disposition jusqu'à nouvel ordre. Le 14 août, il affecta huit détachements de 100 hommes au service d'ordre dans la banlieue, à Puteaux, Levallois, Saint-Ouen, Saint-Denis, Pantin, Montreuil, Ivry, Vanves, où ils devaient rester jusqu'au 5 septembre 1914.

Le dimanche 30 août commença la série des incursions des avions ennemis : cinq bombes furent lancées sur la ville dans le quartier de la gare de l'Est faisant six victimes (1 tué, 5 blessés) mais ne causant pas d'incendie.

Les opérations du début ayant permis à l'ennemi de se rapprocher de Paris, la ville fut mise en état de défense et le Régiment fournit un certain nombre de détachements pour diverses opérations de guerre.

Le 5 septembre, un Lieutenant avec 45 hommes transportés en automobile exécutèrent une reconnaissance dans la région Creil, Chantilly, Senlis.

Le 6 septembre, après une conférence avec le Colonel de la Garde et le Lieutenant-Colonel des Sapeurs-Pompiers, le Préfet de police détermina dans quelles proportions il pouvait être donné satisfaction aux demandes de départ volontaire pour les unités combattantes sans nuire au service spécial des deux Corps et la fixait aux tiers de l'effectif des officiers et gradés.

En exécution de cette convention un cadre de :

3 Capitaines  
10 Lieutenants  
27 Sous-officiers  
33-Caporaux

précédemment employés comme instructeurs au 3<sup>e</sup> Régiment de marche du 1<sup>er</sup> Etranger furent définitivement affectés à ce Corps. Constitué à Rueil et aux Tourelles, ce Régiment partit le 28 novembre pour la Somme où il prit les tranchées vers le 10 décembre 1914 après un entraînement de quinze jours à proximité du front. Réduit par suite du départ des Anglais, Italiens, Russes et Alsaciens et par les pertes considérables qu'il avait subies, ne pouvant se reconstituer dans les dépôts, ce Corps fut dissous le 13 juillet 1915. La Compagnie de mitrailleuses et les hommes restants furent affectés au 2<sup>e</sup> Régiment de marche de la Légion Etrangère ; les Officiers et cadres reçurent des affectations dans la 10<sup>e</sup> armée. Cinq d'entre eux ; **MM. BERGEROT, JEAN, MARTIN, VARHEIT, FOCKNRERGH** trouvèrent une mort glorieuse dans les offensives de septembre 1915 à juillet 1916.

Outre les cadres du Régiment étranger, 45 officiers, 312 sous-officiers et 306 caporaux et sapeurs, formés dans des cours spéciaux, à Paris, furent autorisés à prendre part aux opérations de guerre dans les unités combattantes.

Au commencement de 1915, les appareils lance6flammes expérimentés au Régiment ayant été adoptés, le Ministre décida que des Compagnies composées d'anciens Sapeurs-Pompiers de Paris seraient constituées pour l'utilisation de ces appareils ; le Régiment fut chargé d'organiser ces unités ainsi que leur dépôt qui resta longtemps dans une de ses casernes. Il eut également à participer dans une large mesure à la formation des Compagnies Z (gaz) dont les cadres furent en grande partie constitués avec des gradés du Corps.

Tous ces prélèvements furent compensés par le renforcement du Régiment, en septembre 1914, de 350 hommes de la classe 1914. L'effectif total se trouva alors réduit à 23 officiers et 1700 hommes : soit 1 officier par Compagnie ou service.

Mais, tandis que l'effectif diminuait, le service du Régiment s'étendait bien au-delà des limites de la Ville de Paris.

Les grandes villes du front soumises à de violents bombardements se trouvant impuissantes à assurer le service d'incendie par leurs propres moyens demandèrent les secours du Régiment. Des détachements de force variable avec des autos-pompes, commandés chacun par un Officier ou sous-officier furent envoyés à Reims, à Verdun, à Soissons, à Dunkerque, à Amiens, à Abbeville, à Compiègne, à Bar-le-Duc, à Châlons, à Epernay.

Puis, sous la menace des bombardements à longue distance, terrestres, marins ou aériens, le Régiment fut appelé à coopérer à la défense contre l'incendie sur toute l'étendue de la France.

Des officiers furent chargés de visiter les poudreries nationales, les pyrotechnies, les grands ports de guerre et de commerce, les arsenaux, les écoles d'aviation, etc.... pour y organiser ou réviser les services d'incendie.

De nombreux instructeurs furent fournis pour initier le personnel des centres importants à la manœuvre du matériel de secours.

Tous ces services extérieurs furent assurés sans que le service de la Capitale en souffrit. Paris fut cependant assez sérieusement éprouvé par les torpillages aériens, les bombardements à longue portée, et des sinistres graves éclatèrent dont le nombre s'accrut en proportion du développement considérable et soudain des exploitations industrielles dans la ville et la banlieue.

D'autre part, les Compagnies de Sapeurs-Pompiers de la banlieue ayant été désorganisées par la mobilisation, le Régiment de Paris eut à étendre son service dans tout le camp retranché ; l'ordre fut donné aux casernes et postes de faire immédiatement partir les secours pour tout appel d'établissement intéressant la défense nationale situé dans le département de la Seine ; l'autorisation était demandée au Préfet de police quand les limites du département devaient être franchies.

En 1918, les alertes furent de plus en plus fréquentes. Le bombardement par pièces à longue portée menaçant de devenir plus intensif avec la nouvelle avance de l'ennemi, il fut décidé que quatre grands postes seraient créés en banlieue.

Ils furent établis à Boulogne, Levallois, dans la Plaine Saint-Denis et à Vincennes. Chacun d'eux comprenait : 1 officier, 25 hommes et 2 autos-pompes.

Depuis le début de la campagne, le Régiment s'était surmené. Il avait saisi avec empressement toutes les occasions de se rendre utile. En novembre 1917, l'effectif était réduit à 1600 hommes alors que tous les théâtres avaient successivement fait leur réouverture, entraînant la charge d'un service de représentation variant de 200 à 300 hommes. Le départ au front de la classe 1914 mit le Colonel dans l'obligation de demander du renfort. A la suite de cette demande l'effectif fut porté à 2100 hommes avec des territoriaux et des réservistes de la territoriale. Mais le Régiment n'ayant reçu aucun contingent des classes 1915-16-17-18, se trouva exclusivement composé de classes anciennes.

Parmi les principaux sinistres de Paris et de la banlieue pendant la guerre, nous relevons : les explosions de la rue de Tolbiac (43 tués, 97 blessés), de la redoute de la Double-Couronne, de l'usine d'acide picrique de Massy Palaiseau, de deux usines d'artifices d'Aubervilliers, du dépôt de grenades de la Courneuve (à la suite duquel 50 sapeurs spécialistes travaillèrent activement

pendant 15 jours à bâcher les toitures des usines pour permettre la reprise du travail) ; les grands incendies du Bon Marché, des Magasins Généraux (cinq), du passage Dubail, où périrent 7 ouvriers, de Paris-France (12.000 mètres carrés), l'effondrement de deux ailes d'un grand bâtiment de cinq étages de près de 100 mètres de longueur à Billancourt, etc...

Au cours des raids des aéronefs ennemis, le Régiment avait reçu la mission d'alerter la population parisienne. L'alarme était donnée par les voitures d'incendie munies de sirènes, qui en un quart d'heure parcouraient 400 kilomètres de rues et quelquefois à deux reprises dans la même nuit.

La « berloque » sonnée par des clairons du Corps sur automobiles était le signal de fin d'alarme.

Les alertes furent parfois données au cours même des raids et pendant l'un d'eux les voitures d'incendie essuyèrent le feu des mitrailleuses aériennes ennemies.

Le Régiment de Sapeurs-Pompiers répondit sans défaillance à tous les appels et s'employa avec toutes ses ressources, tout son cœur, à soulager les innombrables misères de la population parisienne. Personne n'a, d'ailleurs à aucune époque de son existence, fait appel en vain à son dévouement. Le Gouverneur militaire de Paris lui a rendu un hommage mérité dans l'Ordre général n° 40, du 6 février 1918, ainsi conçu :

« Pendant la nuit du 30 au 31 janvier 1918, au cours du bombardement de Paris par les aéronefs ennemis, le Régiment de Sapeurs-Pompiers de Paris a été appelé à porter secours simultanément sur les différents points de la ville.

« La rapidité et la précision avec lesquelles ces secours ont été dirigés, l'efficacité des mesures prises, l'énergie du personnel employé ont été remarqués par la population et le Gouvernement lui-même en a fait la remarque dans ses communiqués.

« J'adresse au Régiment l'expression de mon entière satisfaction. »

Signé : Général DUBAIL.

On compta à Paris 70 alertes de raids aériens. En 1918, il y en eut jusqu'à treize en onze nuits consécutives.

Les raids les plus importants sont les suivants : 31 Janvier 1916. — Raid de zeppelins : 20 bombes, 9 maisons écroulées, 25 tués, 18 blessés.

31 Janvier 1918. — Raid d'avions : 71 bombes, incendie et écroulement de 4 maisons, 25 tués, 78 blessés. Grand feu aux Magasins généraux.

8-9 Mars 1918. — Raid d'avions : 27 bombes, 13 maisons incendiées ou écroulées, 12 tués, 37 blessés. Une torpille de 100 kilos détruit entièrement une maison de cinq étages, rue Geoffroy-Marie, nos 3 et 5. De nombreuses personnes réfugiées dans les caves sont sauvées.

11-12 Mars 1918. — Raid d'avions : 39 projectiles, 24 maisons écroulées, 28 tués, 29 blessés. Plusieurs incendies graves. En outre une panique à la station Bolivar entraîne la mort de 60 personnes : 100 autres furent blessées.

13 Avril 1918. — Raid d'avions : 7 torpilles, une de 300 kilos détruit un égout, éventrant une grosse conduite d'eau et une conduite de gaz de 600 m/m qui s'enflamme, incendiant deux immeubles de six étages, 4 maisons écroulées, 20 tués, 30 blessés.

2 Juin 1918. — Raid d'avions : 6 torpilles, dont une de 300 kilos, 5 maisons écroulées, 5 blessés.

7 Juin 1918. — Raid d'avions : 44 bombes ou torpilles, 1 tué, plusieurs blessés.

16 Juin 1918. — Raid d'avions : 7 torpilles, grand incendie de Paris-France, 2 tués, 4 blessés.

27 Juin 1918. — Raid d'avions : 6 torpilles, incendie, 1 tué.

28 Juin 1918. — Raid d'avions : 20 torpilles, 10 tués, une dizaine de blessés, 11 immeubles très abîmés.

16 Septembre 1918. — Raid d'avions : 25 bombes et torpilles, grave incendie aux Magasins Généraux.

On constate un nombre beaucoup moins élevé de victimes au cours des six derniers raids, la population s'étant habituée à descendre dans les caves.

Pendant le jour, c'était le bombardement par canons à longue portée avec sa lamentable liste de victimes.

589 torpilles et obus sont tombés sur Paris, tuant plus de 400 personnes et en blessant plus de 800 ; l'obus tombé sur l'église Saint-Gervais a causé à lui seul près du quart de ces pertes.

Chaque caserne et chaque grand poste avaient été munis d'une ambulance automobile et d'un médecin de garde. Cette voiture marchait pour tout point de chute de projectile dans le secteur de la station ; elle partait avec l'auto-pompe dite « Premier secours ».

Des équipes de sapeurs charpentiers avaient été constituées avec dix voitures d'outils et de bois d'étalement, dont deux automobiles, qui, aussitôt les projectiles tombés, étayaient ou abattaient les parties des maisons menaçant ruine, de manière à permettre les sauvetages et à limiter les dégâts. Elles procédaient ensuite à la couverture des toitures endommagées, à la clôture des immeubles, au déménagement des mobiliers en péril, à la recherche des projectiles enfoncés dans le sol et non éclatés, etc...

Ajoutons, que le nombre des feux était considérable, le Régiment eut à répondre à 8.000 appels en 1917 et à éteindre 1.800 incendies.

De plus, si l'on tient compte que le Corps avait à essayer mensuellement les 8.000 bouches d'incendie de Paris et les moyens de secours des établissements publics et privés, à vérifier les canalisations de banlieue, à éprouver les avertisseurs publics et privés, à l'aire l'instruction du personnel des usines, à fournir 80 instructeurs aux lycées, collèges et sociétés de préparation militaire, que 100 sapeurs travaillaient en permanence dans les usines de guerre ou étaient détachés à la terre, etc... on conviendra que le Régiment a produit son maximum d'effort utile et que pour résister à un tel surmenage physique, il a fallu que le ressort moral fut particulièrement bien trempé.

A différentes reprises, le Régiment fut également appelé à opérer à grande distance, par exemple pour le déblaiement du tunnel du Roule à l'intérieur duquel un train chargé de benzol et d'acide sulfurique avait déraillé et formait des mélanges détonants, tout en obstruant l'artère principale entre Paris et Rouen ; lors des incendies de la 2<sup>e</sup> Réserve d'aviation, aux Mortemets, à Versailles, et de l'usine d'épuration de coton à Hodent, à 63 kilomètres de Paris, où, deux heures après l'appel, les secours étaient maîtres, du feu.

Au cours de ces diverses opérations d'incendie et de sauvetage, aux armées comme à l'intérieur, 1 sous-officier et cinq caporaux et sapeurs ont été tués et plus d'une centaine blessés.

Deux croix d'Officier de la Légion d'honneur, dix de chevalier, trente-six médailles militaires, cent soixante-dix-sept croix de guerre furent les récompenses obtenues par les militaires du Régiment de Sapeurs-Pompiers maintenus au Corps.

En totalisant tous les départs, on constate que le Régiment de Sapeurs-Pompiers a fourni aux armées Combattantes (infanterie, génie, troupes spéciales pour l'emploi des gaz ou le jet des liquides enflammés, aviation, etc.

27 officiers de son cadre normal, 139 officiers provenant des sous-officiers, caporaux et sapeurs, 266 sous-officiers, 176 caporaux, 613 sapeurs, soit plus de la moitié de son effectif.

3 croix d'officier de la Légion d'Honneur.

39 croix de chevalier.

93 médailles militaire.

377 croix de guerre.

170 citations à l'armée.

66 citations au Corps d'armée.

122 citations à la division.

72 citations à la brigade.

182 citations au régiment.

furent les récompenses méritées par les survivants de cette légion de volontaires dont le rayonnement de gloire illumine le Drapeau du Régiment et le tire de l'ombre où la modestie de sa mission, incontestablement utile mais sans éclat, l'eût laissé.

Douloureuse fut la rançon de cette gloire.

La liste des morts à l'ennemi compte 227 noms : 54 officiers, 107 sous-officiers, 25 caporaux et 41 sapeurs. Le nombre de ceux qui sont revenus indemnes est insignifiant.

Inclinons-nous devant ces tombes qui jonchent la route de la victoire ; gardons pieusement dans nos cœurs la mémoire des disparus ; que de générations en générations leurs noms se transmettent et que leur exemple soit à jamais l'inspirateur des nobles pensées, le stimulant des actes généreux et héroïques qui accroîtront encore le patrimoine d'honneur du Régiment de Sapeurs-Pompiers.

Mais que le souvenir orgueilleux des exploits guerriers ne nous incline point à négliger les obligations où à mésestimer les mérites de l'œuvre de paix.



N'oublions point d'honorer les victimes bénévoles dont le sacrifice, à toutes les époques, illustre nos fastes. N'oublions pas que la liste de nos morts ouverte il y a plus d'un siècle ne se fermera jamais ; que la grandeur et la noblesse de notre mission éclatent dans les vertus obscures, déployées au long des jours et des nuits, dans l'accomplissement régulier de devoirs monotones, vulgaires, parfois odieux, toujours tyranniques et assujettissants, mais féconds et sacrés, puisque la sécurité repose sur eux de la Ville où bat le cœur de la France.

~~~~~o~~~~~

## Militaires du Régiment de Sapeurs-Pompiers morts pour la France pendant la Grande Guerre 1914-1918

----oOo----

**ADRIEN**, Sergent  
30 avril 1915

**ALLAIRE**, sapeur  
23 octobre 1917

**ALLIAUD**, sous-lieutenant  
25 septembre 1915

**ARNAUD**, sous-lieutenant  
mars 1915

**AUDRAS**, sapeur  
22 avril 1915

**AUVENS**, sergent  
24 décembre 1916

**AVARF**, ou **AVARE** sergent  
12 septembre 1916

**AVELINE**, sapeur  
28 août 1918

**AVIEGNE**, sergent  
14 septembre 1916

**BACHELIER**, sapeur  
5 août 1918

**BAPTISTE**, sergent  
7 février 1915

**BARON T.** sergent  
3 novembre 1916

**BARON F.**, caporal  
22 mars 1916

**BAROT**, sous-lieutenant  
25 septembre 1915

**BAUDUFFE**, sous-lieutenant  
7 septembre 1916

**BAUPERE**, caporal  
4 mai 1917

**BAZARD**, adjudant  
21 juillet 1918

**BEAULAINCOURT (de)**, sapeur  
17 mars 1915

**BEAUMONT**, sapeur  
22 juillet 1915

**BÉCARD**, adjudant.  
7 février 1915

**BECKER**, sergent  
30 juin 1915

**BERGERON**, adjudant  
septembre 1916

**BERGEROT**, capitaine  
26 septembre 1915

**BERNERON**, adjudant  
25 juillet 1917

**BERTIN**, sergent  
janvier 1915

**BESOHE**, caporal  
8 juin 1916

**BINDET**, lieutenant  
12 mai 1919

**BLACHE**, sous-lieutenant  
22 juin 1916

**BOBINET**, sergent  
26 juin 1915

**BOES**, sous-lieutenant  
26 septembre 1918

**BORD**, sergent  
15 septembre 1918

**BOUCAUD**, sergent-major  
3 avril 1916

**BOUCHARIE**, lieutenant  
4 mai 1917

**BOUCHET J.**, sergent  
17 octobre 1915

**BOUCHET M.**, sergent  
25 mars 1917

**BOURDA**, adjudant-chef  
8 avril 1916

**CAILLET**, sergent  
14 février 1915

**CAMY**, sergent  
1<sup>er</sup> novembre 1914

**CARON**, sergent  
12 décembre 1916

**CATRIX**, sergent  
16 août 1917

**CELLA**, sous-lieutenant  
13 mars 1915

**CHAMPION R.**, sergent  
6 novembre 1916

**CHAMPION T.**, lieutenant  
23 juillet 1918

**CHOTAR**, sapeur  
16 juin 1915

**CLAIRDAIN**, sapeur  
16 avril 1917

**CLETON**, sapeur  
11 mai 1915

**CLÉRON**, sapeur  
1<sup>er</sup> septembre 1917

**COLLET**, sapeur  
5 octobre 1915

**COLOMBANI**, sergent-major  
21 mars 1915

**COPPENS**, sapeur  
24 octobre 1916

**COULLAUD**, sergent  
23 mars 1916

**GOURDY**, sous-lieutenant  
25 septembre 1915

**COURNOL**, sous-lieutenant  
26 septembre 1915

**COUSIN**, sous-lieutenant  
1<sup>er</sup> octobre 1915

**COZERET**, sergent  
7 juin 1915

**DAUNIZAU**, sous-lieutenant  
16 février 1915

**DAVID**, caporal  
10 juillet 1915

**DEFARGES**, sous-lieutenant  
24 mars 1918

**DEGUETTE**, sapeur  
11 juillet 1916

**DELAIRE**, caporal  
7 novembre 1916

**DELAMARRE**, sapeur  
15 juin 1915

**DELEBARRE**, sapeur  
18 mars 1915

|   |  |
|---|--|
| <b>DEMANGE</b> , sergent<br>29 février 1916                     | <b>FOUCHÉ</b> , sous-lieutenant<br>24 mai 1917             |
| <b>DEREGNAUCOURT</b> , sapeur<br>14 avril 1918                  | <b>FOURQUET</b> , sapeur<br>mars 1915                      |
| <b>DERUELLE</b> , adjudant-chef<br>9 mai 1917                   | <b>GALLAIS</b> , sous-lieutenant<br>6 mai 1917             |
| <b>DÉSANDRÉ</b> , lieutenant<br>21 juillet 1916                 | <b>GALTIER</b> , sapeur<br>29 juin 1917                    |
| <b>DESMEURAT</b> , adjudant<br>21 août 1917                     | <b>GARNIER H.</b> , caporal<br>12 juillet 1916             |
| <b>DETALMINIL</b> , sapeur<br>16 février 1915                   | <b>GARNIER A.</b> , sergent<br>mars 1916                   |
| <b>DOUCERET</b> , adjudant<br>8 avril 1918                      | <b>GASTAL</b> , sergent<br>31 mai 1915                     |
| <b>DUBOIS</b> , sous-lieutenant<br>1 <sup>er</sup> juillet 1916 | <b>GEOFFRAY</b> , sergent<br>28 octobre 1916               |
| <b>DUBUISSON</b> , sapeur<br>26 avril 1915                      | <b>GERNEZ</b> , sergent<br>7 juillet 1917                  |
| <b>DUHET</b> , sapeur<br>18 mars 1915                           | <b>GEROMINI</b> , lieutenant<br>12 avril 1916              |
| <b>DUMAZER</b> , sous-lieutenant<br>avril 1916                  | <b>GERVOIS</b> , caporal<br>23 août 1916                   |
| <b>DUPONT</b> , sapeur<br>23 février 1918                       | <b>GRANDIDIER</b> , sapeur<br>1 <sup>er</sup> octobre 1916 |
| <b>DURANT</b> , sergent<br>16 février 1915                      | <b>GRENIÉ</b> , sous-lieutenant<br>29 mai 1915             |
| <b>DURON</b> , sergent<br>25 septembre 1915                     | <b>GRISARD</b> , capitaine<br>27 août 1916                 |
| <b>FAURE</b> , caporal<br>16 juin 1915                          | <b>GUIGNE</b> , sergent<br>5 mai 1917                      |
| <b>FAVREAU</b> , sous-lieutenant<br>18 juillet 1918             | <b>GUIGNE-MESSET</b> , sergent<br>7 février 1915           |
| <b>FAYET</b> , caporal<br>mars 1915                             | <b>GUILLET</b> , sapeur<br>6 avril 1918                    |
| <b>FOCKENBERGHE</b> , capitaine<br>27 septembre 1915            | <b>GUILLIARD</b> , sapeur<br>22 juillet 1915               |
| <b>FONTAINE</b> , sous-lieutenant<br>22 août 1915               | <b>GUILLOT</b> , sous-lieutenant<br>19 décembre 1914       |
| <b>FONTANILLE</b> , sergent<br>14 avril 1915                    | <b>GUYENNOT</b> , caporal<br>mars 1915                     |

|   |   |
|---|---|
| <b>HERMANN</b> , sergent<br>7 juillet 1915            | <b>LANGLET</b> , sergent<br>3 mai 1915              |
| <b>HERVO</b> , adjudant<br>22 août 1918               | <b>LANGON F.</b> , sergent<br>23 mai 1915           |
| <b>HUBERT L.</b> , sous-lieutenant<br>16 février 1915 | <b>LANGON E.</b> , sergent<br>11 novembre 1914      |
| <b>HUBERT J.</b> , caporal<br>30 mai 1918             | <b>LAPLACE</b> , sapeur<br>1916                     |
| <b>HUBLET</b> , Adjudant<br>28 mars 1915              | <b>LAPORTE C.</b> , adjudant<br>10 décembre 1914    |
| <b>HUET</b> , sapeur<br>10 mai 1915                   | <b>LAPORTE P.</b> , sergent<br>22 février 1918      |
| <b>JACOTIN</b> , sous-lieutenant<br>25 septembre 1915 | <b>LAUMAILLÉ</b> . sergent-fourrier<br>Octobre 1918 |
| <b>JACQUOT</b> , lieutenant<br>24 septembre 1914      | <b>LAUNAY</b> , sapeur<br>20 février 1917           |
| <b>JANVIER</b> , sergent<br>juin 1915                 | <b>LAVAL</b> , sergent<br>10 février 1915           |
| <b>JEAN</b> , capitaine<br>juillet 1916               | <b>LECŒUR</b> , sapeur<br>6 mai 1915                |
| <b>JEUDEMANGE</b> , sergent<br>21 février 1915        | <b>LECUYOT</b> , sergent<br>14 mars 1915            |
| <b>JOSSIC</b> , sergent<br>28 octobre 1914            | <b>LE CARDUNER</b> , adjudant<br>23 février 1915    |
| <b>JOUVE</b> , sapeur<br>22 décembre 1916             | <b>LE CLOITRE</b> , adjudant<br>28 mai 1918         |
| <b>JUDE</b> , sergent<br>9 mars 1915                  | <b>LE CREURER</b> , lieutenant<br>25 septembre 1915 |
| <b>JUILLAT</b> , sous-lieutenant<br>25 septembre 1915 | <b>LE CROM</b> , sapeur<br>12 septembre 1916        |
| <b>KAIQUE</b> , adjudant<br>14 novembre 1914          | <b>LE MAHIEU</b> , sergent<br>21 octobre 1916       |
| <b>KERBRAT</b> , sous-lieutenant<br>25 novembre 1917, | <b>LE MOIGNE</b> , caporal<br>17 mars 1916          |
| <b>LAMINETTE</b> , caporal<br>9 mai 1915              | <b>LE SAOUT</b> , lieutenant<br>21 juillet 1918     |
| <b>LAMOUREUX</b> , sergent<br>16 février 1915         | <b>LHOMME</b> , sergent<br>29 juillet 1915          |
| <b>LANCE</b> , sergent<br>12 août 1916                | <b>LOOS</b> , adjudant<br>28 septembre 1915         |

|  |  |
|--|--|
| <b>LUBINEAU</b> , sapeur<br>27 juillet 1918              | <b>MONCEY</b> , adjudant<br>10 mai 1915)                       |
| <b>LUFROLDE</b> , sergent<br><b>12 septembre</b> 1916    | <b>MONNOT</b> , adjudant<br>16 février 1915                    |
| <b>MABILLE</b> , sergent<br>1 <sup>er</sup> juillet 1915 | <b>MOREAU</b> , adjudant<br>20 décembre 1916                   |
| <b>MAISONNEUVE</b> , s-lieutenant<br>18 décembre 1914    | <b>MUNIER</b> , adjudant<br>10 décembre 1914                   |
| <b>MAQUET</b> , adjudant<br>23 novembre 1917             | <b>NICOU</b> , sergent<br>14 février 1915                      |
| <b>MARCHAND</b> , sous-lieutenant<br>2 janvier 1915      | <b>NIQUET</b> , sergent<br>6 octobre 1916                      |
| <b>MARCQ</b> , sergent<br>25 septembre 1915              | <b>NOBIS</b> , caporal<br>15 juillet 1916                      |
| <b>MARECAUX</b> , caporal<br>7 mai 1916                  | <b>NOEL</b> , sergent<br>13 septembre 1918                     |
| <b>MAROT</b> , lieutenant<br>26 septembre 1915           | <b>OLLIVIER</b> , adjudant<br>16 mai 1917                      |
| <b>MARTIN M.</b> , capitaine<br>octobre 1915             | <b>PALISSE</b> , sergent<br>25 septembre 1915                  |
| <b>MARTIN R.</b> , sergent<br>1916                       | <b>PARIS</b> , sous-lieutenant<br>1 <sup>er</sup> juillet 1915 |
| <b>MARTINEZ</b> , caporal<br>13 mai 1916                 | <b>PARPETTE</b> , sapeur<br>19 février 1915                    |
| <b>MARSAULT</b> , adjudant<br>20 janvier 1915            | <b>PENCIOLELLI</b> , adjudant<br>14 février 1915               |
| <b>MASSINI</b> , lieutenant<br>20 août 1917              | <b>PERNOT</b> , sapeur<br>28 avril 1915                        |
| <b>MATHIEN</b> , sapeur<br>28 décembre 1916              | <b>PERRAUD</b> , sapeur<br>11 juillet 1916                     |
| <b>MAUFOUX</b> , sergent<br>28 mai 1918                  | <b>PERROT</b> , sergent<br>6 juin 1915                         |
| <b>MAZAUD</b> , sapeur<br>16 avril 1918                  | <b>PHILIP</b> , adjudant<br>10 décembre 1914                   |
| <b>MESNARD</b> , sous-lieutenant<br>20 août 1916         | <b>PICARD</b> , adjudant<br>30 mars 1918                       |
| <b>MEYER, (de)</b> sergent<br>13 mai 1915                | <b>PIERRE</b> , sergent<br>30 juin 1915                        |
| <b>MIMART</b> , adjudant<br>22 octobre 1914              | <b>PIGRENIER</b> , adjudant<br>24 juillet 1916                 |

**PIVIN**, sergent  
11 octobre 1915

**POIGET**, adjudant  
27 mai 1918

**PONCHELET**, sapeur  
27 octobre 1918

**PREZFLIN**, sapeur  
25 septembre 1917

**QUINCHE**, sergent  
16 février 1915

**RAGANEAU**, sous-lieutenant  
18 août 1917

**RATEAU**, sous-lieutenant.  
14 janvier 1915

**RISTORTO**, sergent-major  
21 janvier 1915

**ROBERT**, sergent  
14 février 1915

**ROBQUIN**, sergent  
1915

**ROGER**, sergent  
22 octobre 1914

**ROITEL**, sergent  
19 février 1915

**ROLET**, adjudant  
4 juillet 1916

**ROLLAND**, sergent  
10 octobre 1915

**ROSSILLON**, sergent  
21 mai 1916

**ROUSSEAU**, adjudant  
27 février 1915

**RUY**, adjudant  
8 décembre 1914

**SABATIER**, adjudant-chef  
12 novembre 1915

**SADLER**, sergent  
17 octobre 1918

**SANTONI S.**, adjudant  
23 juillet 1918

**SANTONI V.**, adjudant  
10 juillet 1918

**SAVARY.**, caporal  
17 février 1917

**SCHMIDT**, sous-lieutenant  
4 septembre 1916

**SENS**, lieutenant  
16 octobre 1915

**SICHERRE**, caporal  
mars 1915

**SOLARD**, lieutenant  
16 avril 1917

**SOUCHARD**, capitaine  
26 septembre 1915

**SOUMAN**, sous-lieutenant  
17 avril 1917

**SPHECHER**, sergent  
26 octobre 1918

**THOILLIEZ**, clairon  
8 mai 1917

**THOMAS**, caporal  
6 avril, 1915

**THONNAT**, caporal  
9 mai 1915

**THORIDENET**, sapeur  
22 septembre 1915

**TISSERAND**, sergent  
7 juin 1915

**TISSEYRE**, adjudant  
19 février 1915

**TRISTANI**, sous-lieutenant  
16 mai 1917

**TROILLARD**, sous-lieutenant  
10 juin 1915

**VALLEE**, caporal  
25 septembre 1915

**VARHEIT**, capitaine  
19 août 1915

**VENET**, caporal  
23 mars 1915

**VERDURE**, sergent

3 juillet 1915

**VERGIER**, caporal

22 juillet 1915

**VILETTE**, sous-lieutenant

9 juillet 1916

**VINCENT**, caporal

27 février 1915

**VOISIN**, caporal

9 mai 1915

-----•••-----

## MISSIONS ET OPÉRATIONS DIVERSES

Envoi d'une grande échelle et de son personnel de manœuvre au Quartier Général de la 10<sup>e</sup> armée (15 décembre 1914-21 janvier 1915).

Envoi en Italie d'une mission comprenant : 1 officier ingénieur, deux gradés et deux sapeurs, pour expérimenter les appareils lance-flammes devant l'armée italienne (21 octobre 1915).

Envoi le 22 octobre 1917, à Bourbonne-les-Bains, de deux grandes échelles avec un sergent-major et huit hommes pour le démontage d'un zeppelin.

Inspection technique des compagnies spéciales par le Capitaine-Ingénieur.

Etudes en vue de l'amélioration des canalisations d'eau suburbaines et création de bouches d'incendies à fort débit à proximité des points dangereux.

Recherche de toutes les ressources en eau pouvant être utilisées en cas d'incendie dans l'éventualité d'une destruction des canalisations régulières par le bombardement.

Les Ministres de la Guerre, de la Marine, de l'Intérieur et de l'Armement chargent le Colonel de vérifier et d'organiser les secours contre le feu dans :

Les ports de guerre et arsenaux de Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon et les ports de commerce de Dunkerque, Le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Cette, Marseille, La Palice, Le Croisic, Saint-Nazaire ; les pyrotechnies des Ingoufs, de Saint-Nicolas, de Saint-Michel, du Vergeroux et de Milhau ; toutes les poudreries nationales ; les écoles et dépôts d'aviation ; les dépôts d'aviation et d'aéronautique de la marine ; les ateliers et établissements d'artillerie ; les usines de Ruelle, d'Indret, de Guérigny, et l'arsenal de Roanne, les usines importantes et dangereuses, les fabriques de gaz asphyxiants et d'explosifs du département de la Seine.

Etudes sur place et organisation défensive contre l'incendie des villes du front.

Participation aux travaux exécutés pour la protection des trésors artistiques de Paris, notamment à l'enlèvement des vitraux de la Sainte-Chapelle Reconnaissance des abris de bombardement dans plus de 2.000 immeubles.



Détachement dans plusieurs communes suburbaines de conducteurs d'automobiles et de mécaniciens pour assurer la conduite et le service des voitures d'incendie.



## **SERVICE DU RÉGIMENT DE SAPEURS-POMPIERS**

### **dans les villes bombardées**

#### **REIMS**

Le 2 mars 1915, 1 officier et 30 hommes avec trois auto-pompes sont envoyés dans la ville en flammes. Ils sont renforcés de 20 hommes à partir du 30 avril 1917 et maintenus jusqu'au 30 mai 1918, date à laquelle la situation devint si grave qu'ils reçurent l'ordre d'évacuer la ville.

Ce détachement relevé tous les trois mois assura le service d'incendie et de sauvetage pendant plus de trois ans, sous des bombardements qui furent quelquefois très violents et durèrent des semaines entières.

C'est surtout au cours des années 1917 et 1918 que la lutte contre le feu a été des plus pénibles. Ce ne sont plus seulement quelques maisons isolées qui brûlent, mais des quartiers entiers. Les hommes du détachement travaillent jour et nuit sans pouvoir être relevés et s'efforcent de diminuer les ravages.

En avril 1917, l'Hôtel de Ville et 120 maisons voisines devenaient la proie des flammes. La destruction des canalisations ne permettaient que l'emploi de moyens de fortune pour combattre l'incendie.

Mi cours du mois d'avril 1918, la situation devint extrêmement critique et la ville fut menacée d'une destruction totale ; du 6 au 13 avril, un bombardement continu à obus incendiaires mit le feu à 630 maisons. Dans une seule journée, le 21 avril, 120 maisons furent incendiées.

Malgré le surmenage intensif auquel il fut soumis pendant cette dure période, le détachement n'a pas faibli. Il a accompli sa mission, dormant sur place, parcourant sans cesse les îlots menacés. Obligés de changer constamment leurs points d'attaque, hommes et gradés ont donné jusqu'à l'extrême limite des forces humaines.

Vers fin mai 1918, les quartiers N.-E. ayant été pris par l'ennemi, le détachement évacua la ville.

Jusqu'en avril 1917, on utilisa les canalisations urbaines pour l'extinction des incendies. Mais la destruction des conduites par le bombardement obligea de recourir à des moyens de fortune. On se servit des puits. On installa en différents points de la ville de nombreuses cuves d'une capacité s'élevant souvent à plusieurs mètres cubes.

Le nombre des incendies combattus par le détachement du Régiment s'élève à plusieurs centaines, mais certains sinistres s'étendirent à des quartiers entiers et durèrent plusieurs jours. Toutefois, 1.200 maisons, environ le dixième, purent être préservées.

Indépendamment des incendies, les sapeurs du détachement ont participé à l'enlèvement des vitraux de la cathédrale et de l'église Saint-Rémy. Ce travail périlleux exécuté à la hâte, sans échafaudage, dura plus de trois mois.

Au cours de leurs séjours à Reims, les détachements du Régiment ont obtenu 87 citations avec croix de guerre et 5 médailles militaires. Ils ont obtenu, le 5 mars 1918, une citation collective à l'ordre de l'armée.

Sont morts au feu, à Reims :

Sergent **THERON**, tué par un obus allemand le 6 avril 1917, en combattant un incendie.

Sapeur **MARTIN**, tué par un obus allemand le 6 avril 1917, en combattant un incendie.

Sapeurs **GIBIER**, tué le 11 mars 1918, à la suite d'une chute dans un incendie.

Sapeur **DESAVEINES**, tué le 16 avril 1918, par éclat d'obus au cours d'un incendie.

Une trentaine de sapeurs ont été blessés plus ou moins grièvement, par éclats d'obus, intoxication ou chute de matériaux ; trois furent amputés.

-----c'c'-----

## VERDUN

Le 26 mars 1916, un détachement du Régiment comprenant un Capitaine et 30 hommes part pour Verdun, emmenant trois auto-pompes.

A son arrivée, le Chef de détachement se met à la disposition du Général commandant la Place, et s'installe en cantonnement à l'Hôtel de Ville, dans une situation assez centrale et où des caves suffisamment solides permettaient d'abriter les hommes pendant les bombardements intenses.

Dès le début, ce détachement eut à combattre des incendies très violents au cours de bombardements continus.

La canalisation ayant été mise hors de service et les seules ressources en eau étant limitées à la Meuse, les sapeurs installèrent des cuves à eau sur différents points de la ville et notamment dans la partie haute. Ils remplirent également les citernes qu'ils trouvèrent en bon état.

Ce détachement relevé comme les autres tous les trois mois eut à intervenir dans 150 incendies environ.

Le 26 septembre 1917, la situation militaire autour de la ville s'étant améliorée et la valeur des constructions restantes ne présentant plus qu'un minime intérêt, le détachement rentra à Paris. Il était resté dix-huit mois à Verdun.

Malgré les dangers et les fatigues de toutes sortes, les différents détachements qui se sont succédés ont rempli leur mission à l'entière satisfaction du Général commandant la place et ont obtenu 15 citations avec croix de guerre et 4 médailles d'honneur.

Deux sapeurs ont été tués au cours des opérations.

**AYROLES**, tué le 7 août 1916 par éclats d'obus.

**HARY**, tué le 7 août 1916 par éclats d'obus.

Une dizaine furent blessés par la chute de matériaux

-----c'c'c'-----

## AMIENS

Le 27 avril 1918, un détachement comprenant un adjudant et 21 hommes avec deux auto-pompes, fut envoyé à Amiens au moment où la ville était particulièrement éprouvée par le bombardement et les incendies.

Ce détachement eût à combattre de nombreux incendies dont plusieurs très importants. Il rendit en outre de réels services dans différents cas.

Les bouches d'arrosage et les bornes-fontaines de la localité étant insuffisantes, en raison de leur petit diamètre et de leur éloignement, pour alimenter directement les auto-pompes à grand débit, des réservoirs artificiels comprenant des cuves ou bac métalliques furent installés en différents points de la ville. Ces réservoirs, au nombre de 51, enterrés pour éviter les déchirures par éclats d'obus, étaient maintenus constamment remplis d'eau.

Le service des eaux de la ville n'ayant plus ni direction, ni personnel, les militaires du détachement furent chargés de le réorganiser.

Les sapeurs mécaniciens procédèrent à la remise en état des machines hydrauliques du château d'eau et des conduites aux prix des plus grandes difficultés.

D'autres travaux importants tels que la descente des vitraux, orgues, objets d'art de la cathédrale, furent exécutés par les sapeurs.

Ils coopérèrent également à l'enlèvement des fresques de **PUVIS de CHAVANNES** et au déménagement du musée, etc. ainsi qu'à la protection de différents bâtiments de la ville.

Enfin ils rendirent de multiples services en recouvrant et clôturant un grand nombre d'immeubles.

Trois sapeurs furent blessés aux cours des opérations.

La situation militaire s'étant améliorée, le détachement rentra le 31 octobre 1918 ; il fut cité à l'ordre de la Place par le Commandant d'armes.

-----c'c'-----

## SOISSONS

La ville de Soissons ayant été très éprouvée par le bombardement et l'incendie, le Commandant d'armes demanda, le 20 juillet 1916, un sous-officier et un caporal pour diriger le service des secours.

Ces gradés avaient sous leurs ordres six sapeurs du génie ; mais, le nombre d'incendies ayant considérablement augmenté et menaçant la ville d'une destruction totale, des renforts furent demandés : un capitaine et vingt et un gradés ou sapeurs furent envoyés avec deux auto-pompes.

Ce détachement maîtrisa de nombreux sinistres et rentra au bout de quatre jours laissant sur place une auto-pompe, un sous-officier et cinq hommes. Ceux-ci assurèrent le service jusqu'au 28 mai 1918, date à laquelle ils durent rentrer d'urgence à Paris en raison de la situation militaire.

Les ressources en eau de la localité étaient fournies par l'Aisne et par une canalisation alimentant insuffisamment des bouches de 40 m/m. D'autres points d'eau furent installés dans la ville.

Le détachement eut à combattre une quarantaine de sinistres.

Un sous-officier et un caporal furent cités à l'ordre du 37<sup>e</sup> C.A.

-----c'c'-----

## ABBEVILLE

Le 20 mai 1918, le Ministre de la Guerre, demanda au Préfet de Police, l'envoi d'un détachement, composée d'un sous-officier, dix caporaux et sapeurs. Satisfaction fut aussitôt donnée.

La ville étant très bombardée et les ressources en eau étant faibles, les Sapeurs-pompiers ne purent utiliser que quelques points d'eau dans la rivière et des bouches de 40 m /m avec une pression insuffisante.

En dehors de l'extinction de nombreux incendies, ils furent employés à de multiples travaux d'étalement d'immeubles, d'abatage de murs menaçant ruine, d'épuisements de caves, d'assainissement, de recherches de victimes sous les éboulements ; ils se rendirent utiles avec leur zèle et leur dévouement habituels.

Deux sapeurs furent blessés aux cours des opérations.

Le détachement en entier fut cité.

Il fut rappelé à Paris le 30 octobre 1918.

-----c'c'-----

## CHALONS

Le 5 novembre 1917, un détachement du Régiment composé de un sous-officier, six caporaux et sapeurs a été envoyé à Châlons-sur-Marne avec une auto-pompe.

Dès décembre 1917, il eut à combattre des incendies très importants en différents points de la ville.

En mars 1918, Châlons-sur-Marne fut l'objet .chaque nuit d'un bombardement aérien intense qui provoqua de nombreux sinistres.

En juillet 1918, la ville fut soumise à un bombardement par pièces à longue portée.

Le 17 juillet, le détachement coopéra à l'extinction d'un train de munitions.

A cette époque, les sapeurs étant très surmenés, l'effectif fut doublé, sur la demande du Commandant d'armes et porté à un sergent-major, un sergent et douze caporaux ou sapeurs.

Les ressources en eau étaient fournies par la Marne et une grosse canalisation formant ceinture.

En septembre, la situation de Châlons-sur-Marne s'améliore très sensiblement. Le 1<sup>er</sup> novembre, le détachement rentre à Paris à l'exception d'un sergent maintenu comme instructeur des équipes de remplacement.

Le détachement obtint 14 citations avec croix de guerre, pour avoir combattu avec courage et dévouement de nombreux incendies sous le feu de l'ennemi et avoir notamment contribué à l'extinction d'un train de munitions dont les projectiles explosaient.

-----c'c'-----

## ÉPERNAY

En mai 1918, lors de l'avance de l'armée allemande, le G.Q.G. du groupe d'armée du Nord donna l'ordre au Capitaine commandant le détachement de Reims d'évacuer cette ville et de se rendre à Epernay ; un adjudant, vingt et un caporaux ou sapeurs et deux auto-pompes restèrent dans cette localité pour assurer le service d'incendie et de sauvetage, les autres rentrèrent à Paris.

Dès le début, le détachement eut à combattre de violents incendies. A partir du 16 juillet, les bombardements devinrent si intenses que le Général commandant la Place fit demander en renfort un fourgon-pompe avec son personnel et son matériel. Satisfaction lui fut donnée et un Officier prit le commandement.

A son arrivée, il trouva la ville évacuée, privée d'eau, de gaz et d'électricité. Aucun service municipal n'y fonctionnait plus. Il n'existait même plus de troupes cantonnées.

Le détachement ayant à intervenir très souvent sous le bombardement, fut vite surmené. Le Général commandant d'armes demanda un nouveau fourgon-pompe en renfort avec 10 sapeurs.

Les seules ressources en eau étaient fournies par un petit ruisseau, le Cubry, très souvent à sec, et dans la Marne presque inutilisable. Elles étaient notoirement insuffisantes et d'importantes réserves d'eau constituées par des bassins et citernes furent aménagées sur une dizaine de points.

Plus tard les conduites furent réparées.

Le détachement eut à intervenir dans une trentaine de violents incendies et à opérer le sauvetage de 12 personnes ensevelies sous les décombres.

Sa conduite lui valut vingt et une citations avec croix de guerre.

Trois sapeurs furent blessés pendant les opérations.

-----c'c'-----

## DUNKERQUE

Le port de Dunkerque étant soumis à des bombardements incessants par pièces à longue portée et par avions, le Généralissime demanda qu'un détachement composé de un adjudant, un sous-officier, dix-huit caporaux et sapeurs fut envoyé pour renforcer l'effectif des Sapeurs-pompiers de la Place. Le Ministre de la guerre donna l'ordre de satisfaire à cette demande.

Le détachement arriva le 2 novembre 1917 et fut remplacé au bout de deux mois et dix jours par des anciens sapeurs du Régiment prélevés sur les unités du front. Il rentra à Paris, sauf l'adjudant et le sergent qui furent maintenus jusqu'au 29 octobre 1918.

Pendant son séjour à Dunkerque, il opéra de nombreuses extinctions et des sauvetages et donna toute satisfaction à la municipalité.

Le Maire de la ville exprima la gratitude de la population dans une lettre adressée au Chef de corps.

---OO---

## BAR-LE-DUC

La ville de Bar-le-Duc ayant souffert de graves incendies consécutifs à des raids aériens ennemis, le Régiment de Sapeurs-Pompiers reçut, le 3 octobre 1917, l'ordre d'envoyer dans cette Place un détachement commandé par un capitaine et comprenant, trois sergents et vingt-quatre caporaux et sapeurs avec deux auto-pompes.

Le cantonnement fut établi à la-mairie.

Les ressources en eau étant insuffisantes, notamment dans la ville haute, nos sapeurs établirent des points d'eau.

Les gradés firent l'instruction des détachements de territoriaux qui servaient de pompiers auxiliaires.

En outre des nombreux incendies dans la ville et ses environs qu'il eut à combattre, le détachement fut utilisé à abattre les pans de mur des maisons menaçant ruine, à descendre et à mettre en sûreté les œuvres d'art du musée, des églises Saint-Pierre et Saint-Antoine, les archives de la Mairie.

Le Conseil municipal tint à exprimer sa satisfaction à nos sapeurs dans sa séance du 9 mars 1918.

---OOO---

## COMPIÈGNE

Le 5 septembre 1915, sur la demande de la direction des Beaux-Arts, le Préfet de police, d'accord avec le Gouverneur militaire de Paris, envoya à Compiègne, pour la protection du Palais et de l'ambulance qui y était installée, un détachement composé de un sous-officier et quatre caporaux ou sapeurs.

Le matériel d'incendie fut remis en état et des mesures furent prises pour assurer la préservation des bâtiments.

Le détachement s'acquitta non seulement de la mission qui lui était confiée, mais prêta son concours à la ville de Compiègne dans de multiples incendies; en mars 1917, il fut utilisé à démonter un zeppelin descendu par notre artillerie.

27 projectiles tombèrent aux environs du Palais, un seul l'atteignit sans faire de dégâts importants.

En mars 1918, la situation étant très grave, le détachement reçut l'ordre de rentrer.

Le 30 avril, il fut rétabli ; mais devant l'intensité -du bombardement et le nombre des incendies, il dû être renforcé et porté à un sous-officier et sept caporaux ou sapeurs ; un piquet de vingt-cinq soldats lui fut adjoint.

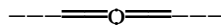


Le bombardement diminua vers le 10 août, en raison de l'avance de nos troupes, pour reprendre avec violence le 19.

Dans la nuit du 21 au 22 août, 6 torpilles lancées par des avions tombèrent sur le Palais causant des dégâts peu importants.

Notre détachement reçut l'ordre de rentrer à Paris le 29 octobre, les autorités militaires et civiles firent savoir au Chef de corps avec quel dévouement et quel zèle il s'était acquitté de sa mission. Il obtint quatre citations avec croix de guerre.

## REGIMENT DE SAPEURS-POMPIERS



### TABLEAU DES MORTS AU FEU

**MARET**, Sapeur, Théâtre de l'Ambigu,  
13 juillet 1827

**BEUFILS**, Sapeur, Théâtre de la Gaité  
21 février 1835

**BECK**, Sapeur, rue Cadet, 23  
8 décembre 1844

**FEY**, Sapeur, rue Cadet, 23  
8 décembre 1844

**SAILLARD**, Caporal, rue Vaneau, 31  
8 janvier 1857

**BALTHAZARD**, Caporal, rue Monsieur-le-Prince, 48  
23 juillet 1861

**BRUN**, Sapeur, rue Albouy, 9  
8 octobre 1803

**MIQUEL**, Sapeur, Théâtre des Nouveautés,  
3 décembre 1866

**GUILLOT**, Caporal, rue de Bercy, 65  
6 décembre 1866

**BRISSON**, Sapeur, Théâtre de Belleville

11 décembre 1867

**HARTMANN**, Caporal. Halles Centrales

10 juillet 1868

**DEBIÉVRE**, Caporal, Boulevard Jourdan, 14

21 mai 1871

**SUET**, Clairon, Boulevard Jourdan, 14

21 mai 1871

**BERUIN**, Sapeur, Boulevard Jourdan, 14

21 mai 1871

**LE PAUTREMAT**, Sapeur, Boulevard Jourdan, 14

21 mai 1871

**OTTAVIOLI**, Sapeur, Boulevard Jourdan, 14

21 mai 1871

**STEIGER**, Caporal, rue de Grenelle, 140

22 mai 1871

**MIRASSOU**, Sapeur, Tuileries

25 mai 1871

**MOLLE**, Caporal, Mairie de Bercy

25 mai 1871

**ERBLAND**, Clairon, rue de la Roquette, 1

27 mai 1871

**LORTZ**, Sapeur, Boulevard Voltaire, 2

28 mai 1871

**MOREL**, Sapeur, Boulevard Malesherbes, 114

29 mai 1873

**BELLET**, Caporal, Théâtre de l'Opéra

20 octobre 1873

**LECOMTE**, Sapeur, rue des Francs-Bourgeois, 30

11 février 1870

**ARNOULT**, Sapeur, rue Riquet, 33

19 novembre 1876

**HAVARD**, Sapeur, Magasins du Printemps

9 mars 1881

**FROIDEVAUX**, Lieut-Colonel, Boulv. de Charonne, 69

7 octobre 1882

**HERMAN**, Sergent -.Major, rue Saint-Denis, 291

18 mars 1881

**SIXDENIER**, Sergent, rue des Deux-Ponts. 22

11 mars 1888

**TOULON**, Caporal, rue des Deux-Ponts. 22

11 mars 1888

**PORLIER**, Caporal, Care Saint-Lazare

8 avril 1888

**PACHINS**, Sapeur, Gare Saint-Lazare

8 avril 1888

**BAUCHAT**, Sergent, rue de Reuilly, 11 r»

11 février 1894

**GARBEZ**, Caporal, rue de Rochechouart, 54

1<sup>er</sup> juillet 1895

**CASTIES**, Capitaine Adjt-Major. rue de Bercy, 205-207

27 août 1907

**DESANDRE**, Méd. Mr de 2<sup>e</sup> cl., Explosion, rue de Tolbiac

21 octobre 1915

**AYROLLES**, Sapeur, Verdun

7 août 1916

**HARY**, Sapeur, Verdun

7 août 1916

**THERON**, Sergent, Reims

6 avril 1917

**MARTIN**, Sapeur, Reims

6 avril 1917

**GIBIER**, Sapeur, Reims

11 mars 1918

**DESAVEINES**, Sapeur, Reims

16 avril 1918

**TEYSSEIRE**, Chef de Bataillon, rue du Bac, 83

27 juin 1918